

Congé pour raison familiale

L'AHL dénonce la discrimination des parents non-gardiens

L'association des hommes au Luxembourg (AHL), si elle salue l'introduction d'un congé pour raisons familiales prévu pour les parents d'un enfant malade de

moins de quinze ans, regrette que le législateur n'ait prévu ce droit que pour le parent salarié ayant la garde, discriminant le deuxième parent, souvent le père.